

752

— 6 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. PERREAU, tendant à modifier la loi du 17 juin 1840 réglementant les concessions de mines de sel aux particuliers pour remédier à la surproduction du sel de consommation et arrêter la concession de nouvelles mines de sel dans l'est de la France. (N° 229, année 1912.)

(Nommée le 12 mars 1914.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : FORSANS.
- 2<sup>o</sup> — Maurice ORDINAIRE.
- 3<sup>o</sup> — PERREAU.
- 4<sup>o</sup> — RIOTTEAU. *Président*
- 5<sup>o</sup> — HERRIOT. *Secrétaire*
- 6<sup>o</sup> — DELHON.
- 7<sup>o</sup> — CATALOGNE.
- 8<sup>o</sup> — LE COUR GRANDMAISON.
- 9<sup>o</sup> — DE LANGENHAGEN.

18 June 1844

Dear Mother  
I received your kind letter of the 15th and was  
glad to hear from you. I am well and hope  
these few lines will find you the same.  
I have not much news to write at present.  
The weather here is very warm and the  
crops are doing well. I have not yet  
heard from your children. I hope they  
are all well and happy. Give my love  
to all the family.

Your affectionate son,  
John Smith

John Smith

John Smith

I have not much news to write at present.  
The weather here is very warm and the  
crops are doing well. I have not yet  
heard from your children. I hope they  
are all well and happy. Give my love  
to all the family.

13 mars 1914.

Commission chargée de l'examen de la proposition de loi de  
M. Perreau, tendant à modifier la loi du 17 juin 1890 relatives  
à la conversion de mines de sel aux particuliers.

Président. M. Rioteau

Secrétaire. M. Herriot

Interrogé par le Président, M. Rioteau et Herriot se déclarent  
hostiles au projet de loi.

M. Gouraud, président de la commission et M. de Langenhoven se déclarent, au  
contraire, favorable.

M. Fournier expose sommairement les avantages et les inconvénients  
du projet.

M. Perreau ayant demandé par lettre que la discussion fut  
renvoyée à mardi, il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 2 1/2

Le Président

E. Rioteau

Le Secrétaire

Herriot

24 mars 1914

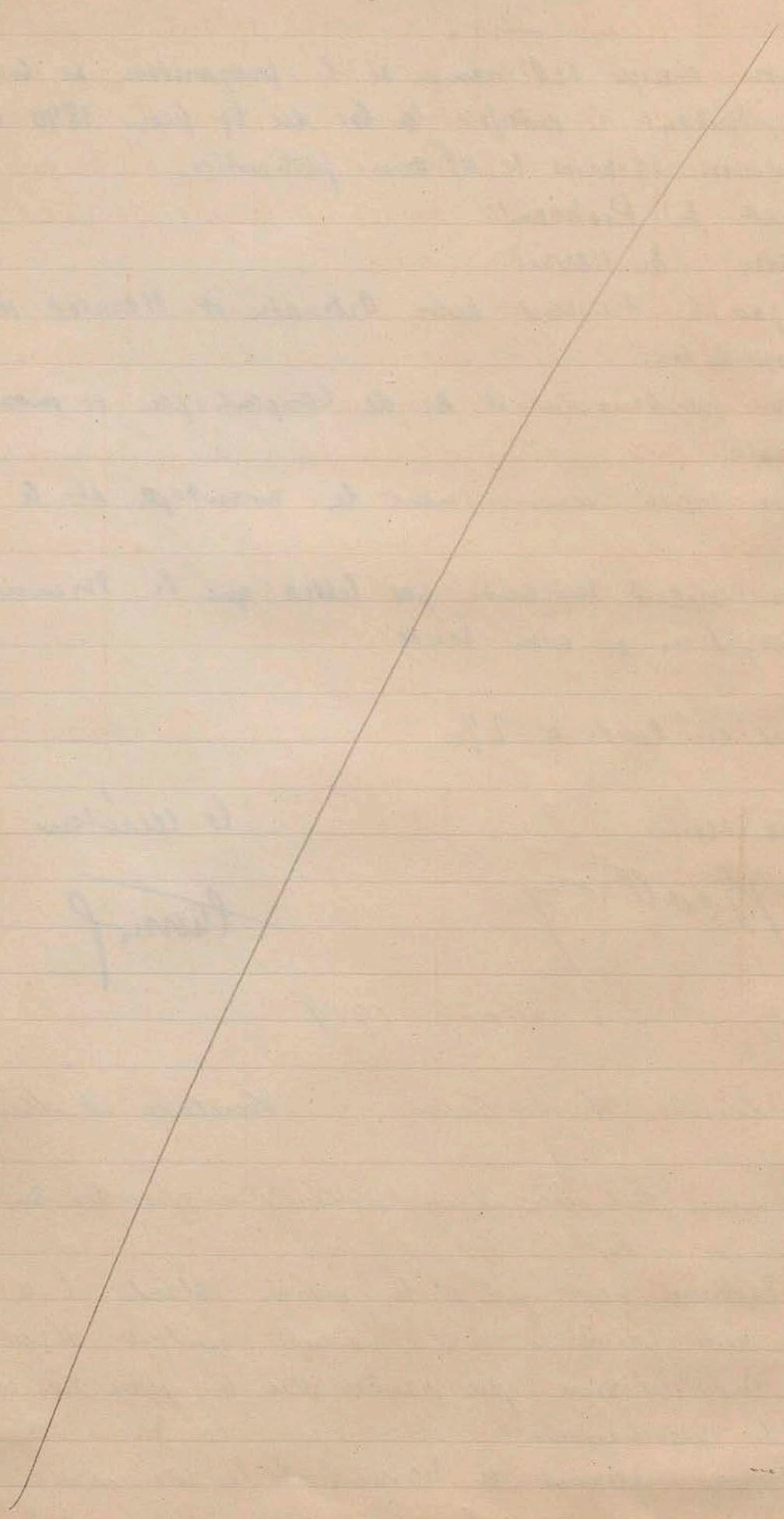
Président M. Rioteau

Secrétaire M. Maurice Druart

M. Perreau fait un exposé détaillé en faveur de la  
proposition de loi.

M. Rioteau veut protéger le marais-salants; il se montre  
favorable aux saladiens mais présente quelques objections et  
demande une tolérance plus grande dans le prix du sel  
destiné à la manutention.

M. Perreau pousse la séance et la commission est



parlementaire. Le ministre des Travaux Publics a chargé M. Leprince Ringuet d'étudier la transformation des marais salants

M. Cour Grandmaison affirme que tous les marais qui pourraient être transformés l'ont été; le reste n'est pas transformable.

M. Perreau insiste pour qu'il ne soit plus concédé de mines ou, tout au moins, pour que l'effort des nouvelles mines soit limité dans l'intérêt de dix mille familles qu'il y a lieu de protéger.

M. de Cambasien s'associe aux observations de M. Perreau.

M. Le Cour Grandmaison propose que la Commission soit saisie des procès verbaux de la Commission extra-parlementaire chargée d'étudier cette question. Il serait ensuite procédé à l'audition du gouvernement.

M. Rioteau approuve cette proposition, qui est adoptée par la Commission.

Le Secrétaire

Le Président

tuernof

J. Rioteau

J. Juillet 1914

Président : M. Rioteau

secrétaire M. Ordreux

M. Rioteau donne connaissance des conclusions de la Commission extra-parlementaire chargée d'étudier la question des sels.

La Commission entend les explications de M. Fabius Hourion, qui avait demandé et fourni des renseignements sur l'industrie de la soude.

M. Perreau demande l'audition de M. M. Angibaud

et Delafoy, amis que de M. M. Cratons et  
des représentants des Salines de l'Est

Le Président

Le Secrétaire

J. Mathey

A. Ordina